

## **Maroc – Point d'actualité au 25/03** FAM d'après SER

Quelques problèmes concernant la circulation des marchandises dans le pays et l'import/export :

On note un ralentissement des procédures d'importation au Maroc des marchandises venant d'Europe du fait des procédures de désinfection. Il remonte ainsi par les autorités espagnoles un fort ralentissement des procédures pour l'import d'animaux vivants au Maroc.

Le Maroc poursuit l'export de fruits et légumes vers l'Europe et importe des céréales et produits transformés. Les minoteries marocaines augmentent leur rythme de production de 47%. La production journalière en farine dépasse la moyenne habituelle (augmentation des ventes).. Par ailleurs, un décret en cours d'adoption prévoit la suspension des droits de douane (0%) à l'importation du blé tendre jusqu'au 15 juin (au lieu du 30/04), du blé dur et des légumineuses.

Par ailleurs, les entreprises de l'agroalimentaire fonctionnent normalement et l'approvisionnement des marchés en produits alimentaires sera assuré de manière régulière, a signalé aujourd'hui la Fédération nationale de l'agroalimentaire (Fenagri).

\*

ANNEXE 1 : Les autorités marocaines ont répertorié les commerces et services qui maintiendront leurs activités durant cette période de crise. En voici la liste :

Les commerces :

- **Les grandes et moyennes surfaces.**
- **Les marchés de gros des légumes et fruits, les marchés aux poissons et les marchés de gros aux volailles.**
- **Les commerces de gros des produits alimentaires.**
- **Les épiceries et commerces d'alimentation générale.**
- **Les commerces de légumes et fruits.**
- **Les marchés aux grains (Rahba).**
- **Les boucheries et commerce en détail de viandes de volailles.**
- **Les boulangeries et pâtisseries.**
- **Les commerces d'olives et d'épices.**
- **Les commerces de fruits secs.**
- Les commerces des produits d'hygiène.
- Les pharmacies et parapharmacies.
- Les commerces des fournitures et des équipements médicaux.
- Les drogueries.
- Les commerces du sanitaire.
- Les commerces de pièces de rechange.
- **Les commerces d'engrais, de pesticides, d'équipements agricoles et**

## **d'aliments pour bétail.**

Les services :

- Les cliniques et les cabinets médicaux.
- Les laboratoires d'analyses médicales.
- Les services paramédicaux.
- Les locaux des professions libérales nécessaires.
- Les agences bancaires.
- Les assurances.
- Les agences commerciales des sociétés de distribution d'eau et d'électricité.
- Les agences télécom.
- Les agences postales.
- Les bureaux de messagerie et colis postaux
- Les services de paiement.
- Les stations-services et de distribution de carburants.
- Les services de gardiennage et de nettoyage.
- Le transport urbain, le transport de voyageurs et les taxis.
- Le transport des marchandises et logistique.
- Les services de vente à distance et de livraison des produits alimentaires, des médicaments et des produits de première nécessité.
- Les services de premiers secours, de soins infirmiers et d'ambulances.
- Les services de maintenance à domicile et réparations courantes (plomberie, électricité...)
- Les ateliers de réparation des véhicules, des motocycles et des pneus.
- **Les services de réparation des engins agricoles.**
- Les services de réparation des équipements techniques et des machines industrielles.
- Les services de maintenance industrielle.
- Les services aux personnes à besoins spécifiques.

Les entreprises, les usines et les unités de production, d'emballage et de stockage  
Les activités agricoles et de pêche maritime